



L'île de Cayenne - l'occupation du sol / © Cellule SIG/ONF

Cette étude est disponible sur le site de l'ONF

Guyane :

[URL](https://www.geoguyane.fr/geone/twork/srv/api/records/515cf598-0d9c-4ca2-884c-eb6fda791d2e/attachments/atlas_OCS_2015_version_finale.pdf)

https://www.geoguyane.fr/geone/twork/srv/api/records/515cf598-0d9c-4ca2-884c-eb6fda791d2e/attachments/atlas_OCS_2015_version_finale.pdf

Toutes les ressources sont téléchargeables sur les sites de GéoGuyane et de Guyane SIG.:

[URL](https://www.geoguyane.fr/geone/twork/srv/fre/catalog.search#/metadata/515cf598-0d9c-4ca2-884c-eb6fda791d2e)

<https://www.geoguyane.fr/geone/twork/srv/fre/catalog.search#/metadata/515cf598-0d9c-4ca2-884c-eb6fda791d2e>

(Le rapport, les cartes, les tableaux statistiques, l'atlas communal concernant les municipalités de l'étude et les données cartographiques)

Sortie de la nouvelle étude d'occupation du sol 2015

Un enjeu pour l'aménagement du territoire en Guyane

Au cœur des enjeux d'aménagement du territoire, la consommation d'espaces naturels et l'usage des terres sont des paramètres fondamentaux pris en compte dans les documents de planification actuels.

C'est pourquoi, depuis 2001, l'Office National des Forêt, avec l'appui financier du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre d'une mission d'intérêt général « DOM », conduit des études fondées sur l'observation directe des occupations du sol de la bande littorale guyanaise.

La restitution de cette nouvelle étude a été présentée le 9 novembre dernier dans l'amphithéâtre de la Collectivité territoriale de Guyane. L'ensemble de l'étude et ses données sont en libre accès sur la plateforme de diffusion « Géoguyane » depuis début décembre.

De nombreux acteurs investis dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la gestion du littoral, les espaces naturels et en agriculture s'étaient déplacés pour cette présentation.



De l'Ouest à l'Est de la bande littorale guyanaise, mairies, intercommunalités, collectivité territoriale de Guyane, services de l'Etat (DAAF, DEAL, BRGM, Préfecture), établissements publics et associations liés à l'aménagement du territoire, à l'environnement (PNRG, PAG, GEPOG) et à la

recherche (CNRS, EcoFog) ont participé au débat sur l'artificialisation des sols et la consommation des espaces forestiers-

Ce travail a été salué pour son utilité dans l'élaboration du Schéma d'Aménagement régional et des principaux documents d'urbanisme mais aussi sur la mise en évidence des milieux naturels sensibles et endémiques de la bande littorale. On peut citer les Forêts sur sables blanc de l'Ouest guyanais et les Forêts sur zones rocheuses du littoral dont les plus représentatives sont celles de l'île de Cayenne et de Kourou.